



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20166

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2023

ÉDITÉ LE 22/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/05/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 1997B00358

Siret : 411 888 522 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2105737

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145309992

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 77039169J002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : BATI-BEL-BENJAMIN

Sigle : B.B.B.

7, RUE BENJAMIN FRANKLIN
77000 LA ROCLETTE

Téléphone : 01 64 39 56 11

Portable :

Site Internet : www.bati-bel-benjamin.fr

E-mail : contact@batibel.fr

Responsabilité légale :
NOGUERA BENJAMIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 01 64 41 93 97

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des planchers bas	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.